



LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
S'ENGAGE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
IL EST PIONNIER EN FRANCE EN BÂTISSANT SON :
AGENDA 21 DÉPARTEMENTAL

Plan d'action pour l'aménagement
du territoire héraultais
Actions à court et long terme qui doivent tenir compte
des 3 piliers du Développement Durable :

- Social
- Economique
- Environnemental

Il s'agit d'une dynamique de développement qui permet
de satisfaire nos besoins actuels, sans compromettre la
capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Comment ne pas me rendre à la chaleureuse invitation
du Centre de Cebenna pour son 10^{ème} anniversaire ?

Venir débattre avec tous ses invités, au côté de mon
collègue Conseiller Général Jean ARCAS, a été un vrai
plaisir.

En effet, la consultation des Héraultais, les rencontres/
débats, la pédagogie à l'environnement sont les outils
d'une bonne compréhension réciproque, et les gages
d'une adhésion à des politiques publiques novatrices,
respectueuses des individus et du territoire.

MONIQUE PETARD.

Conseillère Générale.

Présidente de la Commission

Environnement, Tourisme et Agenda 21.